

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Délibération n° D-2020-324

Commission des mobilités - Création

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/11/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/11/2020

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

Excusés :

Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Direction du Secrétariat Général

Commission des mobilités - Création

Monsieur Hervé GERARD, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité pour le Conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

A ce titre, il est proposé de créer une Commission des mobilités qui aura pour objet de favoriser la concertation autour des mobilités dans la Ville en :

- présentant des expérimentations ou projets à venir ;
- partageant des réflexions à partir du vécu des usagers ;
- effectuant des retours sur des aménagements réalisés.

La composition de la commission serait la suivante :

- des représentants d'usagers ;
- un référent mobilité par conseil de quartier ;
- cinq élus du Conseil municipal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création de la commission des mobilités ;
- désigner comme membres de la commission :
 - en qualité de représentants des usagers :
 - une association représentative des piétons,
 - une association représentative des automobilistes,
 - une association représentative des motocyclistes,
 - une association représentative des usagers de bicyclettes,
 - une association représentative des cyclotouristes,
 - un représentant des usagers du bus,
 - un représentant des commerçants.
 - en qualité de référents mobilité des Conseils de quartier :
 - un référent mobilité par conseil de quartier.

- en qualité d'élus du Conseil municipal :

- Yamina BOUDAHMANI
- François GUYON
- Thibault HEBRARD
- Hervé GERARD
- François GIBERT

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ